



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ministerium für Umwelt,  
Klima, Mobilität, Agrar  
und Verbraucherschutz  
**SAARLAND**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 23 septembre 2022

### COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

#### Coopération en matière de prévention des pollutions des cours d'eau transfrontaliers

Un atelier transfrontalier sur la pollution des eaux organisé par le ministère sarrois de l'Environnement avec l'appui des Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) a eu lieu à Sarrebruck, en présence de Dominique Laurent, sous-préfète de Sarreguemines, et Sébastien Girard, consul général de France en Sarre.

Cet atelier franco-allemand fait suite à un incident qui s'est produit en 2021 sur la Bickenalbe, un cours d'eau qui prend sa source en Lorraine, traverse le Land de la Sarre à Gersheim puis se jette dans le Hombach en Rhénanie-Palatinat. Cet événement a eu des répercussions sur l'habitat aquatique en France, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat.

Les différences de structures administratives entre la France et l'Allemagne peuvent rendre l'information et la communication au-delà des frontières nettement plus difficiles. Cet atelier avait ainsi pour objectif de présenter les structures et compétences françaises et allemandes en matière de prévention des pollutions accidentelles des eaux ayant une influence sur le pays voisin, sujet majeur qui nécessite une coopération entre les autorités des deux pays.

Cela a été l'occasion de clarifier les questions relatives aux structures et procédures d'alerte et d'intervention ainsi que de préciser les compétences de chacun, en déterminant comment les deux pays peuvent s'entraider au-delà des frontières afin de limiter les dégâts en cas de pollution des cours d'eau, notamment grâce au plan international d'avertissement et d'alerte Moselle-Sarre (PIAA MS+).

Parmi les résultats de l'atelier figure l'échange et la mise à jour régulière des coordonnées des autorités de l'eau respectives. Un recours plus intensif aux instruments du plan international d'avertissement et d'alerte a été décidé et ce également à titre d'information. Le groupe de travail « prévention des pollutions accidentelles » des CIPMS va examiner la possibilité d'impliquer aussi les organismes locaux de la protection civile dans un exercice transfrontalier ou dans un échange d'expériences.

« L'accident dans la Bickenalbe a manifesté l'importance, dans ce genre de situation, d'une accessibilité rapide des autorités par-delà les frontières. Les décideurs devraient connaître leurs collègues et les structures administratives du pays voisin. Ces connaissances sont précieuses en cas d'urgence, dans notre intérêt à tous », souligne la ministre sarroise de l'Environnement Mme Petra Berg.

Le préfet de la Moselle affirme sa volonté de travailler de concert avec ses homologues allemands, sur les sujets de pollution des eaux et plus largement sur les enjeux de sécurité civile qui dépassent les frontières administratives, et doivent pousser les administrations de nos deux pays à davantage coopérer.

**- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -**

#### Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle